

Mairie de Silly le Long

**BULLETIN MUNICIPAL**

Janvier 2023

**Bonne année 2023 !****L'EDITO DU MAIRE**

Au seuil de la nouvelle année, le Conseil se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

J'aurai l'occasion de vous présenter mes vœux le 7 janvier 2023 à 11 heures, dans la salle multifonction de notre commune, en présence de différentes personnalités et représentants de communes et de corps d'État, la cérémonie sera suivie d'échanges autour d'un verre.

En effet, après deux ans de restrictions sanitaires, nous nous accordons enfin quelques moments conviviaux et chaleureux. Ainsi nous avons organisé le 10 décembre en présence de nombreux parents, le Noël des enfants, suivi d'un spectacle offert par l'association Fêtez Silly (l'an dernier la distribution des jouets avait été organisée à l'école, classe par classe), nous recevrons nos aînés le 14 janvier 2023, autour d'un repas pour fêter, cette nouvelle année, des colis de fin d'année leur ont été distribués la semaine passée.

Il n'est pas encore l'heure de faire le bilan de l'activité, mais comme vous l'avez certainement remarqué, nous avons engagé des travaux de réfection de rues et de trottoirs, le grattage de ces rues se fera dès le mois de mars (après réouverture des centrales de bitume).

Par ailleurs, nous avons également lancé la réfection de parkings, rue de Nanteuil et rue des Moulins. Après ces travaux, il ne sera plus toléré de stationnement de véhicules ou de poubelles (autre que les jours de ramassage) sur les trottoirs, je reviendrai ultérieurement sur les modalités pratiques de cette mesure.

Les trottoirs sont essentiellement réservés aux piétons, ils doivent permettre la circulation des personnes ayant un handicap, des personnes circulant avec poussette, des enfants se rendant à l'école. Des travaux ont été effectués sur les classes rouges pour un montant d'environ 100 000 euros, d'autres dépenses de rénovation sont prévues en 2023 à l'intérieur du bâtiment.

Suite à des interrogations légitimes de parents d'élèves, je souhaite apporter des précisions, sur la politique familiale engagée par le Conseil Municipal, le budget 2022 (comme les précédents) inclut des dépenses liées à l'activité du périscolaire pour un montant de 42 000 euros, ce montant très significatif versé au Centre Social de Nanteuil-Le-Haudouin permet de soulager le coût supporté par les parents; à ces dépenses s'ajoutent des frais de gestion (chauffage, électricité, ménage) pris en charge par la collectivité, il en est de même pour le prix de la cantine qui ne comprend qu'une infime partie des charges relatives aux dépenses d'énergie et ne prend pas en compte les salaires et charges salariales du personnel. Par ailleurs outre les investissements et dépenses de fonctionnement engagés pour l'école, la commune assume 50% du coût des classes vertes afin de permettre à tous les enfants concernés de bénéficier de ces voyages.

La vidéo protection bénéficie désormais de l'agrément de la Préfecture, plusieurs affaires de délits ont déjà été résolues, en relation étroite avec la gendarmerie qui procède à des réquisitions d'images.

Gérer notre commune c'est penser à la vie quotidienne des siliciens et siliciennes.

En 2020, nous avons pris des engagements dont l'ambition était de poursuivre avec énergie la modernisation de notre village, l'amélioration de notre cadre de vie et la sécurité de nos habitants. Dans un contexte difficile pour les collectivités et les ménages, nous poursuivons cette mission au service de tous, enfants, jeunes, personnes âgées, parents, associations, habitants de notre commune.

Tous mes vœux pour cette nouvelle année.  
Bien à vous

Daniel Lefranc  
Maire de Silly Le Long

## **Vœux du Maire**

---

### **INVITATION**

Daniel LEFRANC, Maire de Sully Le Long et  
le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à  
**la Cérémonie des Vœux suivie d'un cocktail**

**Samedi 7 Janvier 2023 à 11h00**

Salle Multifonction,  
Rue Saint Jean 60330 SULLY LE LONG

# Informations diverses.

---

## Fermeture de la Mairie

A titre exceptionnel la mairie sera fermée du Vendredi 23 Décembre au Samedi 31 Décembre 2022.

## Site de la mairie

<https://www.mairie-sillylelong.com/drupal/node/1>



## Recensement

Le recensement se déroulera du 19 Janvier au 18 Février 2023. Madame Christiane COURTAT est nommée coordinatrice communale et sera assistée par les agents recenseurs suivants Madame Fabienne SCHMITTBIEL et Madame Isabelle DUMON.

Le recensement de la population organisé par l'INSEE est obligatoire. La loi prévoit une amende en cas de refus de répondre à l'enquête.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

## Facebook de la mairie

<https://www.facebook.com/search/top?q=mairie%20de%20silly-le-long>



## Mégots

Véritable fléau pour la santé, le tabac a également des conséquences dramatiques pour l'environnement. Les mégots contiennent une centaine de substances nocives voire cancérogènes qui contaminent à la fois l'eau, l'air et les sols.

Un de nos administrés, pompier à la retraite conscient de cette pollution intervient dans les rues de notre commune.

Chacun assume les risques pour sa santé, mais il appartient à chaque fumeur de respecter les espaces publics.



## **LE MOT DES ASSOS**

### **FETEZ SILLY**



FETEZ SILLY organise un **LOTO** Salle Multifonction

**Le Dimanche 22 janvier 2023 à 14h30**

Ouverture des portes à 13h30

Tarif : le carton 4. Euros, les trois 10.00, les six 17.00, les neuf 23.00, les douze 28.00

Buvette et crêpes sur place

Inscriptions recommandées au 0344881145 et 0608679182

**L'Assemblée Générale** de FETEZ SILLY

**Aura lieu le samedi 4 février à 10h30 salle du Conseil Municipal.**

Si vous êtes intéressé par l'animation de notre village, c'est l'occasion de venir nous rejoindre en assistant à cette réunion, qui sera clôturé par le pot de l'amitié

Prévision de la Brocante le **Dimanche 2 Avril 2023.**

En cette fin d'année nous récompensons les habitants qui décorent leur maison et qui donnent de la gaieté dans notre village pour les fêtes de fin d'année.

L'Équipe FETEZ SILLY.

### **APE Grandir Ensemble**



L'APE Grandir Ensemble est heureuse du succès rencontré en ce début d'année scolaire et adore partager de bons moments avec tous les enfants de Silly-le-Long.

Des nouveautés ont été mises en place tel que le concours de citrouilles organisé à l'occasion D'Halloween. Inscriptions gratuites avec de beaux lots en jeu.

Un goûter a lieu avant chaque période de vacances scolaires.

Pour cette fin d'année, il a eu lieu à la salle multifonction en même temps que la chorale présentée par les enfants de l'école.

Les bénéfices des diverses ventes ont déjà permis d'offrir une enceinte aux maîtresses.

Ne manquez rien de tous ces événements en suivant la page Facebook APE Grandir Ensemble.



## AS SILLY LE LONG



Lancée dans un projet d'actions depuis 2 ans, l'association football du village poursuit son travail avec deux objectifs principaux, être actif et garder son esprit familial.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les dirigeants, totalement bénévoles, travaillent pour faire vivre notre club qui fêtera ses 100 ans en 2026.

Comptant pratiquement 200 licenciés, l'AS Silly le Long s'engage pour faire du club un lieu attractif.

Cela commence avec les babies (3-5 ans) emmenés par Emilie Gilles qui perpétue la tradition familiale en s'occupant des plus jeunes.

De 6 à 13 ans, 100 enfants arpentent les terrains sous les couleurs du village emmenés par les éducateurs bénévoles, formés et garants des valeurs du club.

Cette année, l'attractivité de notre club a permis la mise en place de 3 équipes séniors.

Enfin, deux équipes vétérans complètent le tableau.

Le club est un club engagé. Les enfants participent au Projet Éducatif Fédéral qui permet l'apprentissage, grâce au football, des valeurs de la société comme le partage, la solidarité ou le développement durable.

Les enfants de 10-12 ans vont participer au programme « Puissance Foot » qui permet la mise en place d'activités scolaires au sein du club en partant d'un livret fourni par la FFF. Deux enseignants, dirigeants au club, dirigeront ces ateliers.

Les valeurs du club, ce sont la convivialité et l'esprit de famille. Grâce au Conseil Général, l'association a fait l'acquisition d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur. Cela permet à tous de se retrouver devant l'écran pour parler football, échanger... ensemble, de 7 à 77 ans.

Enfin, le club se veut être un acteur du village. Un loto aura lieu en mars, un concours de pétanque en juillet, des tournois en juin...

Tout cela est possible grâce à l'équipe historique de dirigeants mais également des plus jeunes qui apprennent auprès des plus anciens. Nous ne remercierons jamais assez tous les bénévoles, toutes les familles, toutes les personnes qui aiment le club.

L'AS Silly le Long, c'est nous, c'est vous.

Vous souhaitez nous rejoindre, nous aider ?  
Contact :

Sébastien MAIX 06 12 31 61 06

Tonio PICCOLO 06 83 41 83 29



## Club de l'amitié De Silly Le Long



Le club est un lieu de rencontre pour les Silliciens(nes) et les personnes des communes voisines. Les adhérents se réunissent tous les 3ème jeudi de chaque mois, salle multifonctions de Silly le long pour un goûter, jeux et discussions entre amis, un plaisir de se retrouver chaque mois.

Nous organisons des repas régulièrement, un loto et des sorties.  
La cotisation est de 20 euros pour l'année.

Vous êtes tous les bienvenus

En attendant de vous rencontrer nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Contacts : Mme DARRAS Marie-Christine  
Portable : 066394406  
Mail : [mcdarras0131@orange.fr](mailto:mcdarras0131@orange.fr)

**Au plaisir de vous rencontrer.**

## Bibliothèque de Silly Le Long



Nous vous rappelons que notre bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14h30 à 17h30 et les vendredis à partir du 1<sup>er</sup> octobre de 16h00 à 18h00.

Pour enfants, bébés, ados et adultes, grand choix de livres, documentaires, CD, DVD, contes, bandes dessinées et Jeux.

Nous serons ravis de vous recevoir autour d'un café et de bonbons pour les enfants  
La bibliothèque est également un lieu de rencontre et d'échange.

Alors n'hésitez pas....



# ETAT CIVIL 2022

---

## Mariages

YTHIER Éric & MINCHELLA Elodie

FABRE Joris & NOËL Audrey

LE VALLOIS Cyril & DE LA HOGUE Claire

MAZOYER Geoffrey & TETEVİ Alvina

## Décès

DEFRANCE Gérard

MANZONE Serge

ZIYANI Malika Veuve MALKI

## Naissances

05/01/2022 PARIS Paloma Jacky Viviane

28/01/2022 TONNEAUT Noham Yann José

12/02/2022 KHELLOUFI Nahyl Salem

15/02/2022 MAZALREY Aliyah Luziana

11/03/2022 LOUIS LOURENCO Lewis

24/04/2022 GEBAUER DELAGNEAU Willow Edwige Yveline

27/04/2022 GRELOT Elena Nathalie Ginette

11/06/2022 MAGUIN Léo Michel

15/06/2022 ROUSSEL Elena Karine Laurence

28/08/2022 MOREAU MASCOLO Alessio

06/09/2022 GOUDOU Mattéo Léopold

10/10/2022 GERARD RADET Alessio Jean-Philippe Carlos

17/11/2022 DUBOS Rayan

30/11/2022 PERINO Elise Marcelle Marguerite

02/12/2022 VAN DER EECKEN Roxane Denise Mauricette



Secrétariat général  
Service de coordination de l'action départementale

Cendrine Bonmarchand  
Cheffe du pôle performance  
03 44 06 13 23  
[cendrine.bonmarchand@oise.gouv.fr](mailto:cendrine.bonmarchand@oise.gouv.fr)

Beauvais, le 05 MAI 2022

La Préfète  
à  
Mesdames et Messieurs les Maires

Depuis 2017 ont été déployés les Dispositifs de Recueil (DR) qui permettent aux mairies équipées d'enregistrer les demandes de titres d'identité (cartes nationales d'identité et passeports) de nos concitoyens. Dans notre département, 31 communes participent aujourd'hui à cette mission en lien direct avec les services de l'État.

Les effets combinés de la crise sanitaire, de la levée des restrictions sur les déplacements et de l'attractivité de la nouvelle carte nationale d'identité électronique ont entraîné au cours des derniers mois un surcroît de demande venant engorger le dispositif dans l'Oise comme au niveau national et entraînant l'allongement du délai de prise de rendez-vous qui s'établit aujourd'hui à 50 jours. Si ce délai reste inférieur à la moyenne nationale établie à 65,6 jours, il est néanmoins particulièrement préoccupant à l'approche de la période estivale qui est chaque année l'occasion d'une augmentation des demandes.

Afin de fluidifier ces démarches indispensables à la vie quotidienne de nos concitoyens, M. le Ministre de l'Intérieur a annoncé le déploiement d'un plan d'urgence permettant de renforcer les capacités de traitement des demandes. Si ce plan d'action s'appuiera sur le renforcement des capacités des communes disposant d'un dispositif de recueil, l'implication de l'ensemble des communes dans la communication vis-à-vis de leurs administrés est primordiale pour l'accompagnement de nos concitoyens dans leurs démarches.

À ce titre, un certain nombre de mesures simples pourront permettre d'améliorer la fluidité des procédures à l'approche de la période estivale et notamment :

- ◆ la promotion de la pré-demande en ligne via le portail de l'ANTS <https://passeport.ants.gouv.fr> qui permet de diminuer très significativement la durée des rendez-vous en mairie et donc de dégager plus de créneaux pour recevoir les usagers ;
- ◆ la transmission d'information claire et à jour aux usagers pour les aider à préparer leurs démarches que vous pouvez retrouver sur le site internet de la préfecture de l'Oise ou sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ;
- ◆ l'orientation de ceux qui auraient besoin d'un accompagnement renforcé vers les espaces France Service, relais d'information de proximité, à même de les accompagner dans la préparation de leurs dossiers et leur prise de rendez-vous.



Par ailleurs, et afin de limiter le nombre de nouvelles demandes de titres d'identité, les élèves et les étudiants pourront justifier de leur identité à l'occasion de leurs examens par la production d'un titre d'identité expiré depuis moins de 5 ans.

J'ai enfin demandé aux communes mettant en œuvre un dispositif de recueil de mettre en place un dispositif de priorisation du traitement des demandes reposant sur des critères objectifs. Seront ainsi considérées comme prioritaires les demandes liées à des démarches nécessitant de présenter un document officiel en cours de validité (démarches bancaires, démarches notariales etc.), à un départ à l'étranger pour motif urgent et imprévisible (situation familiale, urgence sanitaire, déplacement professionnel imprévu etc.) ou à des situations où un usager serait privé de tout titre d'identité suite à une perte ou à un vol.

Mes services ([pref-cni-passeports@oise.gouv.fr](mailto:pref-cni-passeports@oise.gouv.fr)) restent à votre disposition afin de pouvoir répondre aux questions que vous pourriez vous poser.

Je vous remercie de bien vouloir assurer le plus largement possible auprès de nos concitoyens la diffusion de ces informations.

La Préfète,

Corinne ORZECOWSKI



▶▶ LA PROCHAINE PERMANENCE DU BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI EST PRÉVUE LE Mercredi 1er Mars...

DE 14h00..... À 16h30.....

LIEU Place de la Forge.....

**LE BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI**

CRÉPY-EN-VALOIS • MANTEUIL-LE-HAUDOIN • CREIL • PONT-SAINTE-MAXENCE • SENLIS

INSERTION    EMPLOI  
FORMATION    INFORMATIONS  
ÉCOUTE    SUIVI

▶▶▶ **SERVICE DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT OUVERT À TOUS**





## Après la saison des déchets verts, nous collectons vos sapins



Pour vous débarrasser de vos déchets de jardin, vous pouvez les apporter dans les 4 déchetteries du SMDO situées à :

**Le Plessis-Belleville, Betz, Crépy-en-Valois et Morienval**

Un horaire unique :

- Du mardi au samedi 9h-12h et 14h-18h
  - Dimanche 9h-12h
- Fermeture les lundis et jours fériés

## Mon beau sapin...

Une collecte spéciale « **Sapins de Noël** » est organisée dans les communes, du **9 au 13 janvier 2023**, (jour habituel des déchets verts).

**N'oubliez pas de regarder la date sur votre calendrier !**

Est à déposer (non enneigé artificiellement et sans sac) devant votre habitation, la veille du jour indiqué dans votre calendrier de collecte des déchets, 2023.



Communauté de Communes du Pays de Valois - 62, rue de Soissons  
60300 Crépy-en-Valois ☎ : 03 44 88 30 81

**ANNEXE : INFORMATIONS SUR LES PASSEPORTS TEMPORAIRES D'URGENCE  
ET LA VALIDITE DES TITRES E APPARENCE PERIMES****Précisions sur la recevabilité des demandes de passeports temporaires d'urgence :**

La demande est examinée au regard de l'urgence du déplacement justifié par des motifs humanitaires graves ou professionnels dûment avérés, sans que la délivrance ne revête un caractère automatique.

- en ce qui concerne les motifs humanitaires, il s'agit essentiellement d'un décès d'un ascendant, descendant direct ou collatéral direct (fratrie).

pour des déplacements d'ordre professionnel, l'urgence n'est caractérisée que pour un déplacement imminent, imprévisible et qui ne peut être reporté. Il conviendra d'apporter un argumentaire quant à la présence indispensable de l'intéressé et les dates prévues.

Après examen des demandes, un courrier de réponse sera envoyé avec, le cas échéant, une proposition de date de RDV.

Toute demande pour un autre motif (départ en vacances, absence de renouvellement de titres dans les temps, perte ou vol de titres...) est refusée.

La délivrance d'un passeport temporaire est exceptionnelle.

Un passeport temporaire d'urgence n'est pas un titre biométrique et certains pays le refusent (il ne permet pas par exemple à son titulaire pas de se rendre aux États-Unis sans visa, ni d'y faire escale, idem avec les pays du Golfe persique).

**Précisions sur la validité des CNI délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 en apparence périmées :**

Les États de l'Union Européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte d'identité comme document de voyage.

Il est possible de voyager dans ces pays, sans passeport, avec une nouvelle carte nationale d'identité électronique.

Il est également possible de voyager dans certains de ces pays avec une ancienne carte d'identité (plastifiée bleue) délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, en apparence périmées mais dont la validité est prolongée de 5 ans, si vous étiez majeur au moment de sa délivrance.

La liste des pays qui ont officiellement confirmé qu'ils acceptaient les anciennes cartes d'identité dont la validité a été prolongée comme document de voyage est disponible sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/documents-officiels-a-l-etranger/article/duree-de-validite-de-la-carte-nationale-d-identite-et-sejour-a-l-etranger>

Vous pouvez également télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la carte d'identité traduites pour chaque pays l'acceptant comme document de voyage sur le site du ministère de l'Intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2014-Actualites/Duree-de-validite-de-la-CNI>

03 44 06 12 60

prefecture@oise.gouv.fr

1 place de la préfecture • 00022 Beauvais

3/3

**Ce bulletin a été édité par la commission communication sous la responsabilité du Maire**